

LA PRESIDENTE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Date et Lieu : 14 Février 2024 au siège de l'OMS

Heure de début : 10 h 22 min

Heure de Fin : 17 h 14 min

Présence Effective : 47 Personnes

Présidents de Séance : Dr. KAMARA Laurence et BOGUIFO Charles

Quorum : 17 / 25

Nombre de Personnes du Secteur Public :	03
Nombre de Personnes du Secteur Privé :	02
Nombre de Personnes de la Société Civile :	09
Nombre de Personnes des Populations Clés :	01
Partenaires Bilatéraux / Multilatéraux :	02
Nombre de Personne des PR :	17
Equipe Pays du Fonds Mondial :	00
LFA :	00
Personnel Secrétariat Permanent CCM-CI :	11
Membres du Comité de Suivi Stratégique :	01
Autres membres du CCM-CI (suppléants – Invités) :	01

Préambule :

A l'entame de la rencontre, le Secrétaire Permanent a annoncé le quorum à 17 sur 25 membres. L'Assemblée Générale en sa session du 14 Février 2024 pouvait donc se tenir valablement. Il a par la suite rappelé l'agenda de la rencontre avant de laisser toute la place à Mme la 2^{ème} Vice-Présidente pour son mot de bienvenue.

Dr. KAMARA, a remercié tous les membres présents pour leur participation à cette importante Assemblée Générale Bilan et a excusé l'absence de Mme la Présidente. Elle a ensuite informé de ce que le 1^{er} Vice-Président prendra la séance en cours. Elle a souligné que les points à l'ordre du jour de la présente AG étaient en lien avec la Subvention NFM3 qui s'est achevée le 31 décembre 2023.

Elle a fait noter qu'il était important que nous soyons tous au même niveau d'information sur les subventions NFM3 aux fins de mieux s'outiller pour entamer les Subventions GC7.

ORDRE DU JOUR

- 1- Présentation du Code Éthique
- 2- Approbation du PV de l'AG du 22 novembre 2023
- 3- Informations
- 4- Bilan des subventions GC7 par thématique
- 5- Cérémonie de lancement des subventions GC7
- 6- Divers

L'ordre du jour a été modifié selon l'ordre ci-dessous

- 1- Présentation du Code Éthique
- 2- Approbation du PV de l'AG du 22 novembre 2023
- 3- Informations
- 4- Cérémonie de lancement des subventions GC7
- 5- Bilan des subventions GC7 par thématique
- 6- Divers

L'ordre du jour modifié 1- soumis à l'amendement a été adopté à l'unanimité des membres présents.

1- Présentation du Code Ethique

A l'entame, M. ADJE Morel, responsable du Code Ethique au sein du Secrétariat Permanent, a brièvement présenté les quatre grandes valeurs éthiques du CCM-CI que sont : i) le devoir de diligence, ii) l'obligation de rendre des comptes, iii) l'intégrité et iv) la dignité et respect. Il s'est ensuite étalé sur le point « l'obligation de rendre des comptes » en expliquant à l'auditoire que les comportements ci-dessous sont attendus des membres des instances de coordination nationale :

- Faire preuve de transparence
- Se familiariser avec les dossiers de l'instance et prendre une part active à ses travaux
- Garantir la gestion responsable des actifs de l'instance
- Gérer l'information de manière responsable

Gestion des cas de conflit d'intérêt

A sa suite, le Dr. ZOMBRE Sosthène de l'OMS a, au nom de tous les PTF, a demandé à tous les membres présents de bien vouloir déclarer tout éventuel cas de conflit d'intérêt relativement à l'ordre du jour de la session.

Aucun cas de conflit d'intérêt n'a été déclaré conformément à l'ordre du jour de l'AG, suite à sa demande.

2- Approbation du Procès-verbal de l'AG du 22 Novembre 2023

Au titre du procès-verbal du 22 novembre 2023, Docteur ZOMBRE Sosthène de l'OMS a fait remarquer qu'au point 2 de la phrase introductive, deux (2) points ont été présentés au lieu de trois, comme annoncé. Le Procès-Verbal a ainsi été adopté, sous réserve de la prise en compte de la préoccupation de Docteur ZOMBRE.

3- Informations

Les informations partagées ont concerné les activités menées du 23 janvier 2024 jusqu'au jour de la tenue de l'Assemblée Générale Bilan du 14 février 2024, ainsi que les activités clés, à venir. Il s'agit de :

- La réunion du CSS tenue le 23-janv-24 ;
- L'atelier de validation du plan d'accélération TB/VIH organisé par Alliance CI, du 23 au 26 janv. 23 ;
- La réunion du comité de pilotage du CIPHIA25-janv-24 à la DGS ;
- La réunion de travail du GTT.1 de la PNCFS, en préparation de l'atelier sur l'Achat Stratégique de Santé, tenue les mardis 30-janv-24, 06-fév-24 et 13-fév-24 ;
- La réunion d'analyse des offres à l'UCP -FM tenue le 30-janv-24 ;
- L'Atelier bilan des activités 2023 du PNLN et planification 2024, tenu du 28 janv au 01 fev-24, Jacqueville ;
- La réunion de prise de contact des membres du CSCO du CCM tenue le 31 janv 24 ;
- La réunion de coordination COP24 réalisée En ligne le 1^{er} fév-24 ;
- La réunion sur l'élaboration du plan annuel 2024 de contrôle qualité post-commercialisation des produits de santé tenue le 02-févr-24 à l'AIRP ;

Au titre des activités avenir, ce sont :

- La mission du Groupe « VOIX ESSENTIELLE » en CI, du 19 au 21 fév. 2024, au cours de laquelle le groupe sollicite une rencontre avec le BE et avec les organisations membres du CCM représentant les femmes et les filles.

- Le Point de presse de la cérémonie officielle de lancement des subventions octroyées à la Côte d'Ivoire par le Fonds Mondial dans le cadre du GC7 2024-2026 prévu le 21 Fév-24, suivi le 28 fév-24, de ladite cérémonie ;
- La mission de l'équipe pays FM en CI du 26 Fév. au 06 Mars 2024.

4- Cérémonie de Lancement des Subventions GC7

Toujours, à titre d'information, l'état d'avancement des préparatifs du lancement de la subvention GC7 2024-2026 a été présenté à l'auditoire. Deux types d'information ont été présentés :

- Les diligences réalisées que sont :
 - L'élaboration du draft 0 des TDRS ;
 - La liste des participants ;
 - La proposition du courrier d'invitation ;
 - L'élaboration, la finalisation et le partage des canevas de présentations aux PRs ;
 - Le discours de Mme la présidente ;
 - Une proposition de Discours de Mr le Ministre de la Santé ;
 - Un courrier de demande de patronage de la cérémonie au MSHPCMU ;
 - Le dossier de presse ;
 - L'élaboration des TDRs et du budget du point de presse
- Et les diligences en cours de mise en œuvre que sont :
 - La confection des Banderoles ;
 - La transmission des documents élaborés au BE et FM, pour avis ;
 - La distribution des courriers d'invitation ;
 - La procédure de Réservation de la salle ;
 - Identification des médias pour la couverture médiatique ;

Le suivi de ces diligences sera assuré par le secrétariat permanent du CCM-CI.

5- Bilan des subventions NFM3

AU TITRE DE LA SUBVENTION PALUDISME

Les représentants du PNLP et de Save the Children International ont respectivement présenté les bilans public et communautaires de la lutte contre le Paludisme :

1- Bilan de la subvention paludisme du volet public

- Montant de la subvention :
CIV-M-MOH 01/01/21 – 31/12/23 = 77.373.166 Euro, soit 50.753.469.849 FCFA
- Le niveau d'atteinte des indicateurs contractuels NFM3 :
La performance globale du PNLP de 2021 à 2023 est de 97,3% en moyenne ; ce qui correspond à une note de B.
Sur les 9 indicateurs contractuels, seules 2 ont eu un taux de performance inférieur à 90%. Il s'agit de :
 - VC-3^(M) Nombre de moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée distribuées de manière continue aux groupes à risque cibles : performance : 2021= 61% ; 2022=73% ; 2023=94%.
Entre autres actions correctrices, l'on a noté, 1) une note DGS pour reprise de la distribution MILDA routine en 2021, 2) l'UNICEF doit livrer urgemment 600 000 MILDA en fin janvier 2024.
 - SPI-1 Proportion des femmes enceintes, fréquentant les centres de consultations prénatales, ayant reçu au moins trois doses de traitement préventif intermittent pour le paludisme : performance : 2021= 75% ; 2022=79% ; 2023=80% ;
Entre autres actions correctrices, l'on a noté, 1) la stratification de la couverture en SP3 pour les supervisions ciblées et renforcées, 2) le redéploiement de la SP 3) le respect du chronogramme des livraisons
- Le point de la gestion de stocks : Au terme de la présentation,

En 2021, l'on a enregistré aucune rupture pour les 05 produits traceurs

En 2022, l'on a enregistré des ruptures de SP au niveau central (du 18 juin au 13 septembre) et de AA 1-5 ans (du 17 juin au 11 septembre) ;

En 2023 : l'on a enregistré des ruptures de TDR de 08 jours en Février et de 11 jours en mars, et une rupture de AA 1-5 ans de 11 jours en Mai.

Les stocks à la périphérie ont été gérés par des redéploiements de stocks.

NB : le Taux de perte était à moins 1% pour l'ensemble des produits traceurs sur la période. Cependant un risque de péremption enregistré sur AL Bte 18 de 21000 boîtes, d'où la reconversion en AL bte 24

- Le point financier :

Pour un taux global de décaissement 2023 de 73,5%, le PNLP a réalisé un taux d'absorption de 100,9%

EN commentaire, le PNLP a expliqué que, à ce jour, le taux d'absorption de 2023 est de 74,18% et pour toute la subvention NFM3 de 83,20% sur la base du dernier budget reprogrammé validé par le FM.

- Le point du cofinancement :

Taux d'exécution du cofinancement a été de 100% en 2021, 99,9% en 2022 et 99,9% en 2023

- Le PNLP a terminé sa présentation en présentant les défis suivants :

- Disponibilité en continue des antipaludiques et ILP au niveau central et périphérique ;
- Développer l'intégration de la lutte avec les autres programmes de santé ;
- Satisfaction totale des commandes des clients en antipaludiques et ILP ;
- Gérer la résistance des vecteurs aux insecticides ;
- Amélioration continue de la qualité des données ;
- Assurer la disponibilité permanente des médicaments et MILDA ;
- Relever le taux des indicateurs relatifs aux MILDA et à la SP3 ;
- Inverser la tendance à la hausse de l'incidence.

2- Bilan de la subvention paludisme du volet communautaire

- Montant de la subvention : CIV-M-SCI 2021-2023 42.987.169 €, soit 28.197.734.416 FCFA.

- Le niveau d'atteinte des indicateurs contractuels NFM3 :

Au cours du NFM3, la lutte contre le paludisme au niveau communautaire a vu une assez bonne performance des 5 indicateurs contractuels que sont :

- Proportion des cas testés : 86,8% en moyenne au cours du NFM3
- Proportion des cas traités : 97,8% en moyenne au cours du NFM3
- Pourcentage des FEVD (femmes enceintes perdues de vue) (SP3) : 71,2% en moyenne (NFM3)
- Pourcentage de rapportage : 97,5% en moyenne au cours du NFM3
- Pourcentage d'ASC supervisés : 93,6% en moyenne au cours du NFM3

NB : Les taux de performance du PR communautaire pour les 5 indicateurs contractuelles au S2-2023 sont respectivement de 83%, 99%, 72%, 98% et 98%.

La faible performance au niveau de 1^{er} indicateur est due à la disponibilité des intrants et médicaments des ASC ;

La faible performance de l'indicateur 3 est due au faible niveau d'établissement des listes de femmes enceintes perdues de vues dans les Centres de Santé. Des notes de services ont été prises pour la complétude des rapports

- Point financier NFM3 paludisme - volet communautaire :

Le taux d'absorption cumulé 2021 à 2023 est de 107% (pour un taux de décaissement de 92,9%)

- Point de mise en œuvre C19RM programmatique et financier paludisme communautaire

Au titre de la mise en œuvre de la subvention C19RM : il s'agit de :

- L'acquisition d'équipement de protection Individuelle (EPI) ;
- Des masques chirurgicaux pour les Acteurs communautaires (ASC/GF/IDE/SFDE);

- Des gels mains pour la désinfection des mains (ASC/IDE/SFDE);
- L'orientation des IDE/SFDE sur la COVID-19 ;
- La formation des Agents de Santé Communautaires sur la COVID-19, les maladies à potentiel Epidémique et les événements de santé inhabituels ;
- La formation des Groupements féminins sur la COVID-19, les maladies à potentiel Epidémique et les événements de santé inhabituels.

Le point financier C19RM du PR communautaire donne un taux d'absorption de 88,38% pour un taux de décaissement cumulé de 100%.

Les défis sont, entre autres, la disponibilité des intrants et médicaments des ASC, le faible niveau d'établissement des listes de femmes enceintes perdues de vues dans les Centres de Santé, le Turn over élevé des ASC, GF et du personnel des centres de Santé, l'appropriation de la digitalisation par les IED/SFDE

- Au titre des prochaines étapes, le DC a présenté les éléments suivants :
 - Finaliser la clôture de la subvention NFM3 ;
 - Assurer mise en place des activités avec les SR: RH, Achats, Formations
 - Assurer poursuite des activités iCCM et sensibilisation par les ASC et GF
 - Participer activement aux activités de la campagne MILDA 2024 ;
 - Organiser la mission de Supervision conjointe des activités du projet dans les Districts sanitaires ciblés ;
 - Participer au processus de la mise en œuvre de l'e-ICCM initié par MUSO sous le lead de la Direction de la Santé Communautaire ;

3- Echanges :

Les échanges qui ont suivi la présentation ont permis de clarifier les points suivants :

Concernant les stratégies mise en œuvre pour baisser le nombre de femmes enceintes perdues de vue, l'on a noté, la stratégie de rapprochement des centres de santé des populations (le nombre d'ESPC est passé de 1900 à 3400) et l'intensification des activités communautaires. Aussi, les démarches de collaboration avec le secteur privé a permis d'avoir les données d'un taux important de structures sanitaires privées. Tous ces résultats ont contribué à la hausse de l'incidence du paludisme.

Concernant les causes de l'incidence du paludisme qui continue de croître, le DC du PNLP a aussi incriminé les mauvaises notifications (tous les cas de fièvre sont notifiés comme des paludismes) ; aussi, le changement climatique (pluie constante) avec l'insuffisance d'usage des MILDA. Il a souligné que la campagne de distribution de MILDA va cibler, dans un 1^{er} temps les villes de CI, sauf Abidjan.

Concernant la prévention du paludisme, la CI est dans les démarches pour intégrer la vaccination dans son protocole.

Concernant le bas taux de décaissement, malgré un bon taux d'absorption, le PNLP a incriminé l'absorption des fonds, condition des décaissements périodiques.

L'auditoire a recommandé au PNLP, une analyse profonde des causes du taux élevé des femmes enceintes perdues de vu.

AU TITRE DE LA SUBVENTION VIH

Le chargé suivi-évaluation du PNLS a présenté les bilans publics et communautaires de la lutte contre le VIH/Sida :

1- Bilan de la subvention VIH du volet public et communautaire

- PRESENTATION DE LA SUBVENTION VIH

Montant de la Subvention VIH _ CIV-H-MOH _ PRs Publics (PNLS) = **52.225.642 Euro, soit 34.257.775.449 FCFA** ;

Montant de la Subvention VIH/TB _ CIV-C-ACI - PRs Communautaire (Alliance-CI) = **28.924.548 Euro, soit 18.973.259.680 FCFA.**

- NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS CONTRACTUELS NFM3

Au niveau du PNLS, sur les 12 indicateurs contractuelles VIH public, 06 ont connus des taux de performance inférieure à 75% ; se sont :

- HTS-3f^(M) Pourcentage de personnes en détention ou se trouvant dans d'autres lieux fermés chez lesquels un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de communication de l'information et qui connaissent leur résultat : **Performance – 2021=64% ; 2022=71% ; 2023=40% ;**
Dû à, un faible taux de dépistage global des détenus (ancien + nouveau) qui est de 31,2% et à un faible dépistage chez les anciens détenus (4,1%).
- PMTCT-3.1 Pourcentage de nourrissons exposés au VIH ayant bénéficié d'un dépistage du VIH dans les 2 mois qui ont suivi leur naissance : **Performance – 2021=85% ; 2022=75% ; 2023=63% ;**
- TCS-1c^(M) Pourcentage d'enfants (de moins de 15 ans) sous TARV parmi tous les enfants vivant avec le VIH à la fin de la période de rapportage : **Performance – 2021= 82% ; 2022=78% ; 2023=59% ;**
Dû à une baisse de la file active, et au passage des enfants à l'âge adulte (étude sur la déperdition (6-8%))
- TB/HIV-7 Pourcentage de personnes vivant avec le VIH recevant un traitement antirétroviral qui ont commencé la thérapie préventive de la tuberculose parmi celles éligibles durant la période de rapportage : : **Performance – 2021= 100% ; 2022=87% ; 2023=54% ;**
Dû à une reprise timide de la TPT dans les structures de prise en charge VIH (malgré la note circulaire relative à la reprise de la mise sous TPT)
- TB/HIV 3.1a Other 1 : Pourcentage de personnes vivant avec le VIH pris en charge chez qui les signes de la tuberculose ont été recherchés au sein des structures de soins ou traitement du VIH : **Performance – 2021= 82% ; 2022=78% ; 2023=59% ;**
- HTS-4 : Pourcentage de résultats de test VIH positifs parmi le total des tests de dépistage du VIH effectués au cours de la période de rapportage : **Performance – 2021= 100% ; 2022=46% ; 2023=44% ;**
Dû à la baisse du taux de positivité de 1,96% (en 2022) à 1,59% (en 2023).

Au niveau de Alliance-CJ, sur les 10 indicateurs contractuelles VIH communautaire, 5 ont connus des taux de performance inférieure à 75% ; se sont :

- KP-1a^(M) : Pourcentage de HSH ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH (paquet de services définis) : **Performance – 2021= 42% ; 2022=50% ; 2023=25% ;**
- KP-1c^(M) : Pourcentage de professionnels du sexe ayant bénéficié de programmes préventifs de lutte contre le VIH (paquet de services définis) : **Performance – 2021= 85% ; 2022=103% ; 2023=46% ;**
- YP-2 : Pourcentage d'adolescentes et de jeunes femmes bénéficiant de programmes préventifs de lutte contre le VIH (paquet de services définis) : **Performance – 2021=93% ; 2022=92% ; 2023=62% ;**
Commentaire : la période de 2023 s'est caractérisée par le maintien du dispositif dans l'ensemble des anciennes zones de mise en œuvre.
- HTS-3e : Pourcentage de personnes parmi d'autres populations vulnérables chez lesquels un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de communication de l'information et qui connaissent leur résultat : **Performance – 2021= 72% ; 2022=86% ; 2023=83% ;**
- HTS-2 Pourcentage d'adolescentes et de jeunes femmes chez lesquelles un dépistage du VIH a été réalisé durant la période de rapportage et qui connaissent leur résultat : **Performance – 2021=62% ; 2022=69% ; 2023=50% ;**
Commentaire : la dynamique de saturation des activités de sensibilisation se poursuit, malgré plusieurs défis à relever.

• POINT DE LA GESTION DES ACHATS ET DES STOCKS (GAS)

- Pour le volet GAS, Sur les 12 produits traceurs VIH, il y a été constaté, au 31/12/2023, 1 seul cas de rupture franche de FACSPRESTO Cartouche (livraison attendue au 31/03/24 (via bailleur Etat).
 - Des défis pouvant impacter les niveaux de stocks ont été présentés : il s'agit, 1) de la baisse de la contribution du financement Du PEPFAR pour l'achat des produits de santé, 2) sur le budget Etat, de factures en attente de règlement (qui crée des blocus sur certaines commandes), 3) du non-respect des délais d'approvisionnement définis dans les plans d'approvisionnement par certains fournisseurs , 4) de la difficulté d'approvisionnement des structures du niveau périphérique du fait de quelques problèmes logistiques à la Nouvelle PSP-CI.
- **LE POINT FINANCIER PRs PUBLIC & COMMUNAUTAIRE**
 - Au niveau du volet public : pour un taux global de décaissement 2023 de 73,77%, le PNLS a réalisé un taux d'absorption de fonds reçu de 106,7%
EN commentaire, le PNLS a expliqué qu'il y a eu des engagements d'environ 1 500 000 Euros prenant en compte les frais de gestion de la NPSP, l'acquisition de véhicules et de matériels informatiques, au cours du NFM3.
 - Au niveau du volet communautaire : pour un taux global de décaissement 2023 de 91%, Alliance-CI a réalisé un taux d'absorption cumulé de fonds reçu de 97%
NB : Le budget reprogrammé a été mise à disposition tardivement.
- **POINT DE MISE EN ŒUVRE C19RM PROGRAMMATIQUE ET FINANCIER PRs PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES**
 - Equipement de 12 centres d'hébergement d'urgence pour la prise en charge des cas de VBG ;
 - Réhabilitation et équipement d'un conteneur pour la prise en charge communautaire des UD au CSU du quartier Colombie ;
 - Acquisition d'un conteneur préfabriqué pour l'offre de soins psychosocial aux PVVIH et patients TB à HG Grand-Bassam ;
 - Mise en Apprentissage de 104 OEV dont 20 PVVIH.
- **LE POINT DU COFINANCEMENT**
 - Taux d'exécution du cofinancement VIH a été de 100% (en 2021), de 100% (en 2022) et de 71,2%
- **AU TITRE DES DEFIS**
Il faut noter :
 - Faible couverture de la prévention combinée chez les populations clés
 - Promotion insuffisante de la PrEP
 - Couverture insuffisance du dépistage précoce des nourrissons
 - Faible couverture de la mise sous traitement des enfants
 - Insuffisance de mise en œuvre de la santé mentale dès les interventions de prévention combiné à l'endroit des Pop clés (UD et TG)
- **PROCHAINES ETAPES**
Mise en œuvre des interventions dans le cadre de la GC7
 - Améliorer la gestion des préservatifs au niveau national, et l'accès aux préservatifs, kits IST pour les populations clés ;
 - Élargir la PREP aux populations clés ;
 - Disponibiliser des informations stratégiques pour une meilleure programmation (KPSE, IBBS) ;
 - Mettre à échelle la prévention combinée chez les KPs, focus sur quelques zones à accès difficile ;
 - Accélérer vers la triple élimination (eTME) ;
 - Comblent les lacunes en matière de dépistage et de traitement antirétroviral pour les enfants ;

- Optimisation opérationnelle du réseau et transport intégré d'échantillons pour l'accès à la charge virale.

- **ECHANGES**

Les échanges qui ont suivi la présentation ont permis de clarifier les points sur les mesures pour le passage de la PREP à échelle et la stratégie d'achat des médicaments.

L'auditoire dit avoir constaté que les ruptures des médicaments traceurs se rarifient de plus en plus, Il a été recommandé de faire un plaidoyer suffisant auprès du ministère de la justice afin qu'il s'implique davantage dans la gestion des cas dans les MAC aux fins de l'atteinte des objectifs du MSHP.CMU .

AU TITRE DE LA SUBVENTION TUBERCULOSE

- **PRESENTATION DE LA SUBVENTION TB**

Montant de la Subvention VIH _ CIV-T-MOH _ PRs Publics (PNLT) = 11.783.585 Euro, soit 7.729.525.066 FCFA ;

Montant de la Subvention TB/VIH _ CIV-C-ACI - PRs Communautaire (Alliance-CI) = 28.924.548 Euro, soit 18.973.259.680 FCFA.

- **NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS CONTRACTUELS NFM3**

Au niveau du PNLT, sur les 13 indicateurs contractuelles TB public, seuls 3 ont connus des taux de performance inférieure à 75% (avec un indicateur à performance inférieur à 55%), se sont :

- TCP-5.1 : Nombre de personnes en contact avec des patients tuberculeux qui ont commencé un traitement préventif ; **Performance – 2021= 53% ; 2022=54% ; 2023=48% ;**
Causes : Seuls les enfants de moins de 05 ans contacts TPB+ bénéficient systématiquement de la mise sous TPT ;
== le PNLT a décidé, à l'instar des enfants de moins de 5 ans, de mettre systématiquement sous TPT les contacts de plus de 05 ans, adolescents et adultes présentant des facteurs de risque de la TB sans faire la preuve de l'infection tuberculose latente par le test cutané à la tuberculine (TCT)
- MDR TB-2^(M) : Nombre de cas déclarés de tuberculose résistante à la rifampicine et/ou multirésistante : **Performance – 2021= 86% ; 2022=79% ; 2023=70% ;**
- MDR TB-3^(M) : Nombre de cas de tuberculose résistante à la rifampicine et/ou de tuberculose multirésistante ayant commencé un traitement de seconde intention : **Performance – 2021= 75% ; 2022=72% ; 2023=65% ;**

Au niveau de Alliance-CI, sur les 3 indicateurs contractuelles TB communautaire, 1 seul a connus des taux de performance inférieure à 90% ; il s'agit de :

- TCP-7c : Nombre de cas de tuberculose (toutes formes confondues) déclarés par des prestataires de soins hors programme national de lutte contre la maladie – référés par la communauté : **Performance – 2021= 84% ; 2022=89% ; 2023=86% ;**
Commentaire : 20% des cas index ne bénéficient d'enquête d'entourage. Amélioration de la contribution communautaire en termes de notification de 29% en 2021 à 40% en 2023

- **POINT DE LA GESTION DES ACHATS ET DES STOCKS (GAS)**

- Pour le volet GAS, Sur les 8 produits traceurs TB, il y a été constaté, au 31/12/2023, 04 produits en tension de stock (RHZE, RH150, H300 et Cartouche Gene-Xpert). Une rupture de RHZE et de RH150 avait été constatée au niveau central et périphérique au T4-2023 du fait d'un retard de livraison. Cette livraison est arrivée le 20 décembre 2023 et a permis de lever la rupture.

Mais pour ces 4 produits, un approvisionnement est prévu (appro. en fin Janvier pour le H300 et Cartouche Gene-Xpert , et appro en fin Mars pour le RHZE et la RH150 par l'état)

- Certains produits non traceurs (Bedaquiline, Para Amino Salicylate de sodium, MOXIFLOXACINE 400 mg comp bte/100) ont connu quelques problèmes (rupture/péremption)

du fait d'une lenteur d'entrée en machine et du non-respect du FEFO au niveau de la NPSP-CI.

- **LE POINT FINANCIER PRs PUBLIC & COMMUNAUTAIRE**

- **Au niveau du volet public** : pour un taux global de décaissement de 88%, le PNLT a réalisé un taux d'absorption de fonds reçu de 92%.

EN commentaire, le PNLT a expliqué que tous les engagements de 2023 n'ont pas été enregistrés à ce jour (ce taux d'exécution budgétaire pourrait donc être revu à la hausse). Le PNLT a cependant noté une fausse note relative à l'acquisition de véhicules pour les nouveaux CAT ainsi que le renouvellement de la flotte de certains véhicules vieillissants du programme qui n'a pas été accepté par l'équipe pays FM, faute de délai de livraison.

- **Au niveau du volet communautaire** : voir budget Alliance-CI VIH/TB.

- **LE POINT DU COFINANCEMENT**

- **Taux d'exécution du cofinancement TB** a été de 100% (en 2021), de 99% (en 2022) et de 100%

Commentaire : les montants attendus en 2021, 2022 et 2023 de la communication en conseil des ministres ont été effectivement reçus et exécutés.

- **AU TITRE DES DEFIS**

Il faut noter :

- La mise en place d'un bon système de transport des échantillons au niveau national en vue de l'optimisation de l'utilisation des Genexpert ;
- La mise à échelle du traitement préventif de la tuberculose chez les sujets contacts enfants de plus de 05 ans, adolescents et adultes ;
- La mise à disposition de fonds suffisants et facilement mobilisables pour l'acquisition des médicaments ;
- La mise aux normes des CAT/CDT avec le plateau technique adéquat et du matériel roulant fonctionnel.

- **PROCHAINES ETAPES**

Mise en œuvre des interventions dans le cadre de la GC7 2024-26

- **ECHANGES**

Les échanges qui ont suivi la présentation ont permis de clarifier les points suivants :

- Concernant le transport d'échantillon de crachats pour les Genexpert, le PNLT a expliqué que la poste, avec qui le contrat a été signé, n'est pas encore expérimenté (d'où les quelques imperfections constatés)
- L'auditoire a encouragé le PNLT à veiller davantage à la disponibilité continue des médicaments XDR étant donné que les patients XDR constituent un risque majeur de contamination.
- Aux niveaux des MAC, l'auditoire a demandé au PNLT d'appuyer les PNLS au niveau des MACs (car là où les indicateurs VIH rencontrent des difficultés, les indicateurs TB sont élevés).

AU TITRE SUBVENTIONS RSS & C19RM

1- Bilan de la subvention paludisme du volet public

• **PRESENTATION DE LA SUBVENTION RSS-NFM3**

Montant de la Subvention RSS _ CIV-S-MOH-2047 = 23.148.347 Euro, soit 15.184.320.253 FCFA ;

Montant de la Subvention C19RM 2021-2023 _ CIV-S-MOH-2047 = 35.894.735 Euro, soit 23.545.402.686 FCFA ;

• **LE NIVEAU D'ATTEINTE DES INDICATEURS CONTRACTUELS RSS-NFM3 :**

Sur les 10 indicateurs contractuelles RSS, 4 n'ont pu être collectés pour des raisons diverses . Ci-dessous les indicateurs concernés :

LIBELLE DE L'INDICATEUR	COMMENTAIRES	MESURES PRISES/ SUGGESTIONS
DAP:PSM -4: Pourcentage des établissements de santé disposant de médicaments traceurs pour les trois maladies le jour de la visite ou du rapportage	<ul style="list-style-type: none"> Après la 1ère année de mise en œuvre RSS, était censée proposer des niveaux de référence et fixer des objectifs pour les 4 indicateurs de gestion 	<p>Le pays va suivre ces indicateurs qui ne sont plus contractuels sur le GC7:</p> <ul style="list-style-type: none"> Un cabinet a été identifié en 2023 par le LFA pour la finalisation du calcul de ces indicateurs
DAP:PSM- Other 1: Pourcentage ASC disposant de produits traceurs/clés pendant la période du rapportage		
DAP:PSM -Other 2: Pourcentage des pharmacies de districts et des hôpitaux qui reçoivent des livraisons de stocks régulières, selon un calendrier préétabli / mensuellement, pendant la période du rapportage	<ul style="list-style-type: none"> Les questions de la méthodologie de calcul et la qualité des rapports n'ont toujours pas été réglées (DAP, DSC, NPSP, UCP-FM). 	<ul style="list-style-type: none"> A ce jour un consensus a été trouvé sur le mode de calcul ces indicateurs qui seront renseigné trimestriellement
DAP:PSM-Other 3: Pourcentage de commande des pharmacies de districts et des hôpitaux pour des intrants pour les trois maladies qui sont livrées entièrement pendant la période du rapportage	<ul style="list-style-type: none"> Problèmes relatifs à l'exhaustivité des commandes dans SAGE 	

- LE POINT FINANCIER RSS 2021-2023

- pour un taux global de décaissement de 93%, l'UCP-FM a réalisé un taux d'absorption de fonds reçu de 91%

- EN commentaire : L'écart s'explique principalement par les Activités non réalisées sur la période liées à la Chaîne d'appro et Labo (EEQ et Dernier KM) et les Economies réalisées sur les lignes de mise en concurrence.

- LE POINT FINANCIER C19RM 2021-2023

Pour un taux global de décaissement de 60%, l'UCP-FM a réalisé un taux d'absorption de fonds reçu de 66%

- AU TITRE DES DEFIS

Défi majeur : capitaliser sur les leçons du NFM3 pour une de la mise en œuvre efficace et efficiente du RSS GC7 débutant 1er janvier 2024

- ECHANGES

Au titre des échanges, la recommandation principale adressée à l'UCP-FM, ainsi qu'à tous les autres PRs est d'intensifier la communication.

AU TITRE DE LA COORDINATION C19RM 2022-2023

Présenté par la coordonnatrice du C19RM du CCM-CI ;

Après un rappel contextuel de la pandémie à Covid-19 et de ses missions de suivi stratégique, la coordonnatrice du C19RM a expliqué sa méthodologie de travail et la stratégie qu'elle a mise en œuvre pour le suivi de la subvention. Elle a précisé que sa stratégie était alignée sur les priorités nationales.

- Montant de 55 Millions d'euros
- Défis = Montrer l'importance de la prise en charge de la Covid-19, en plus de la vaccination
- Menaces : Il y avait de nombreuses exigences à lever avant le démarrage Le Suivi de la subvention C19RM:
 - Le délai d'appropriation de la subvention ;
 - Les nouveaux challenges survenus ;
 - Les problématiques identifiées qui ne sont plus prioritaires.
 - La rédaction d'argumentaire pertinent et utile pour justifier l'obtention des fonds ralentit la réactivité de certaines structures
 - La faible réactivité des nouvelles structures +++/
 - La mauvaise perception de la collaboration avec le FM
 - Le manque de visibilité sur les activités financées par d'autres PTF favorisant ainsi la survenue de doublons
- Opportunités
 - Passage de l'état d'urgence sanitaire à la maladie endémique
 - Optimisation du portefeuille C19RM par le FM (Reprogrammation)
 - Prise en compte de nouvelles priorités nationales : 10 pôles d'excellences

Actions suivi stratégique C19RM 2022

La coordonnatrice a entre autres organisé/appuyé les activités suivantes :

- Etats des lieux réalisés ;
- Rencontre avec chaque RP effectuée ;
- Réunions de coordination avec les parties prenantes tenues dans le but de d'échanger sur le suivi des activités Covid-19 ;
- Mise en place de groupe de coordination (favoriser l'installation de GTT) ;
- Facilitation de la visibilité de ces activités par la structure qui devait les mettre en œuvre ;
- Appui dans la définition de leurs besoins (DHPSE et DIEM)
- S'assurer que les interventions prises en compte par un RP soient connues des autres RPs pour éviter les doublons d'activités et optimiser le financement

Actions suivi stratégique C19RM 2023

La coordonnatrice a entre autres organisé/appuyé les activités suivantes :

- Anticipation pour les goulots d'étranglements
- UCPs FM et BM ont travaillé ensemble pour optimiser l'achat du matériel laboratoire dans la lutte contre les pandémies
- Poser la problématique de vision stratégique au niveau du système de surveillance national qui n'est pas précisée et connue
- Mise en place du GTT oxygénothérapie pour optimiser le financement
- Appuyer **avec notre expérience la mise en œuvre des activités**
- **Mutualisation des activités avec d'autres partenaires**
- **Cadre de collaboration** bien établi (surveillance ; oxygénothérapie ; laboratoires)
- Appui assistance technique aux structures étatiques (DHPSE ; DIEM...)
- Activités nécessitant une grande attention
 - 50% de la subvention C19RM de 45 millions d'euros est destinée à la gestion des cas (l'oxygénothérapie)
 - 16% destinée aux systèmes de gestion des déchets, nécessitant une grande attention. I
 - Système de laboratoire et de la surveillance qui interagissent avec ceux de la GC7 pour un impact commun, doivent aussi faire l'objet d'une grande attention.
 - 6 indicateurs à suivre dont le recueil débutera le premier trimestre 2024
 - Faible réactivité des structures et le faible taux d'absorption peuvent être améliorer

Suivi ALLIANCE-CI (Novembre 2023)

- Activités dont le relais est assuré par la GC7
 - Les activités en lien avec la prise en charge des VBG et les centres d'hébergement d'urgence
 - CLM /prise en charge judiciaire
 - Comités de veille district
- **Activités avec un démarrage difficile et tardif**
 - Soutien alimentaire
 - Délai long pour trouver la bonne formulation (ressources mis à la disposition au travers de bon dans les supermarchés/superettes)
 - Appui aux centres d'hébergement d'urgence
 - Prise en compte des appareils auditifs pour les patients TB/MR
 - Célérité car il s'agit d'intervention
- **Activités à surveiller**
 - Ligne 106 : Les activités en lien avec la prise en charge des VBG et les centres d'hébergement d'urgence
 - Financement pour le personnel et le soutien psychologique de celui-ci n'est plus garanti
 - Visibilité : les centres de veille devront être mieux utiliser au niveau national pour la lutte contre les pandémies
 - Activités en lien avec l'appui au centre d'hébergement

Visite terrain (9 au 12 janvier 2023)

- 4 Centres d'hébergement d'urgence (Yamoussoukro ; Abidjan ; Bassam)
- L'appui pour la réhabilitation et équipement des centres Nov-Dec 2023
- TG; HSH; PVVIH; UD; TS; enfants violentés (8 à 40 ans)
- Centre de transit
- Augmentation des capacités d'accueil
- Pas de soutien alimentaire / produits d'hygiène sauf le DIC de Bassam
- Les équipements ont été livrés à 90% (3 centres)
- Durée d'hébergement 3 mois voire 6 mois
- Raisons : Rejet familiale ; déni de ressources ; viol ; problème de logement
- Mise en contact : Bouche à Oreille ; plateforme étatique ; ENDA santé ; pairs éducateurs

La coordonnatrice du C19RM a conclu son propos en recommandant :

- Le renforcement du positionnement des instances de coordination nationale ;
- Le renforcement de la gouvernance face aux problèmes de santé existants ou émergents
- le renforcement de la contribution du Fonds mondial en matière de gouvernance du secteur de la santé de par l'instance de coordination nationale
 - Au niveau national
 - Au niveau international avec les PTF et l'équipe Pays FM

Divers

Le 1^{er} Vice-Président avant de clore la session, a indiqué qu'il était important que nous soyons tous rassemblés pour un même et seul but pour que nos populations puissent se dire émergent dans la santé car ils bénéficient des moyens mis à leur disposition. Il a remercié tous les participants d'avoir permis que nous échangions sur nos subventions.

Rédigé le : 19 février 2024

Par Dr SEM/ Mme YAPI



Validé par l'AG le 03 avril 2024

Dr. BOGUIFO Charles